

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 6 mars 2019, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-19/B-00046 et D08-01-19/B-00047
Propriétaire(s) : 2517632 Ontario Inc.
Emplacement : 694, (696), avenue Roosevelt
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : lot 144, plan enregistré 257
Zonage : R3S
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir la maison et le garage isolé existants et lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes. Chacune des parcelles nouvellement créées sera occupée par un triplex de trois étages proposé.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions et de concessions de servitudes/emprises. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00046	10,06 m	35,08 m	352,9 m ²	1 et 2	694, av. Roosevelt un triplex

Il est proposé d'établir une servitude/emprise sur la partie 2 au bénéfice des parties 3 et 4 aux fins d'accès de l'entrée vers le stationnement à l'arrière de la propriété.

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00047	10,06 m	25,08 m	352,9 m ²	3 et 4	696, av. Roosevelt un triplex

Il est proposé d'établir une servitude/emprise sur la partie 3 au bénéfice des parties 1 et 2 aux fins d'accès de l'entrée vers le stationnement à l'arrière de la propriété.

L'approbation des demandes aura comme effet de créer deux parcelles distinctes. Les deux parcelles ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures D08-02-19/A-00028 et D08-02-19/A-00029 ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.